

# La vie politique à Plozévet sous la III<sup>e</sup> République



Ce tableau est une adaptation pour Plozévet, du travail de Mathieu Glaz, publié sur le site du Patrimoine de Plovan.

Le tableau indique, pour les trois principales élections au suffrage universel direct masculin qui ont eu lieu entre 1870 et 1940, les candidats élus aux fonctions de maire, de conseiller général du canton de Plogastel-Saint-Germain et de député du Finistère.

Hormis en 1871, 1885, 1919 et 1924, les élections législatives se déroulent dans le cadre d'une circonscription de l'arrondissement de Quimper. Plozévet appartient à la 2<sup>ème</sup> circonscription de Quimper

Élections municipales	Élections cantonales	Élections législatives
1870 : Lucien LE BAIL élu	1871 : Louis de CARNÉ élu	1871 : scrutin par liste au niveau départemental
1874 : Yves LE GOFF élu		1876 : Georges ARNOULT élu face à Jean-René BOLLORÉ
1876 : Lucien LE BAIL réélu	1876 : Pierre-Jean DANIEL élu	1877 : Georges ARNOULT réélu face à Amédée de L'ÉCLUSE
1877 : Lucien LE BAIL révoqué; Christophe BOLZER fait foi de maire	1877 : Michel-Louis VOQUER élu	
1878:Lucien le BAIL réélu		1881 : Georges ARNOULT réélu face à Hippolyte HALNA du FRETAY
1881 : maire sortant réélu	1883 : Gaston CONEN de SAINT-LUC élu face à Michel Louis VOQUER	1885 : scrutin par liste au niveau départemental. Gaston CONEN de SAINT-LUC est élu avec toute la liste de droite. La liste républicaine sur laquelle figure Georges ARNOULT est battue
1884 : maire sortant réélu		
1888 : maire sortant réélu	1889 : Gaston CONEN de SAINT-LUC réélu face à Georges LE BAIL	1889 : Sélim COSMAO-DUMENEZ élu face à Georges DERRIEN
1892 : maire sortant réélu		1893 : Sélim COSMAO-DUMENEZ réélu face à Raphaël BÉLÉGUIC
1896 : maire sortant réélu	1895 : Georges LE BAIL élu face à Gaston CONEN de SAINT-LUC	
1898:Georges LE BAIL élu		1898 : Sélim COSMAO-DUMENEZ réélu face à Georges LE BAIL
1900 : maire sortant réélu	1901 : Georges LE BAIL réélu face à Clet GUICHAOUA	1902 : Georges LE BAIL élu face à Charles DELAPORTE
1904 : maire sortant réélu		

1908 : maire sortant réélu	<b>1907 : Georges LE BAIL réélu face à Jean HÉNAFF</b>	1906 : Georges LE BAIL réélu face à Henri de SERVIGNY  <b>1910 : Édouard PLOUZANÉ élu face à Henri de SERVIGNY</b>
1912 : maire sortant réélu	<b>1913 : Georges LE BAIL réélu face à Jean HÉNAFF</b>	<b>1914 : Georges LE BAIL-MAIGNAN élu face à Marcel DERRIEN</b>
1919 : maire sortant réélu	1919 : Georges LE BAIL contre Jean HÉNAFF. Aucun des 2 candidats n'ayant une majorité claire, une nouvelle élection doit être organisée  <b>1920 : Georges LE BAIL réélu face à Jean HÉNAFF</b>  1921 : Jean HÉNAFF élu face à Georges LE BAIL  1922 : Georges LE BAIL élu face à Jean HÉNAFF	1919 : scrutin par liste au niveau départemental. Georges LE BAIL, tête de liste de concentration républicaine, est élu (avec 2 colistiers sur 11 sièges)
1925 : maire sortant réélu	1925 : Jean HÉNAFF élu face à Georges LE BAIL	1924 : scrutin par liste au niveau départemental. Georges LE BAIL, tête de liste radicale, est réélu (avec 2 colistiers sur 11 sièges)
1929 : maire sortant réélu	1931 : Jean HÉNAFF réélu face à Albert LE BAIL	1928 : Jacques QUÉINNEC élu face à Georges LE BAIL
1935 : maire sortant réélu	1937 : André FOY élu face à Albert LE BAIL	1932 : Albert LE BAIL élu face à Jacques QUÉINNEC  1936 : Albert LE BAIL réélu face à Jacques QUÉINNEC

La légende du tableau est la suivante :

- **en rouge**, les élections remportées par la gauche
- **en bleu**, les élections remportées par la droite
- **en gras**, les élections qui ont fait, à notre connaissance, l'objet de problèmes quelconques à Plozévet (violences physiques, contestation dans le déroulement du vote ou dans le dépouillement des urnes, dépôt de recours par le candidat défait)
- en noir, les élections où la couleur politique du vainqueur nous échappe